

## CALENDRIER DE PLACE EN FRANCE POUR L'ANNEE 2018

### JOURS DE FERMETURE EN SUS DES SAMEDIS ET DIMANCHES

Dates		Jours fériés légaux en France*	Jours de fermeture	
			TARGET2	CEPC <sup>4</sup>
Lundi 1 <sup>er</sup> janvier	Jour de l'an	Férié	X	X
Vendredi 30 mars	Vendredi Saint	-	X	X
Lundi 2 avril	Lundi de Pâques	Férié	X	X
Mardi 1 <sup>er</sup> mai	Fête du travail	Férié	X	X
Mardi 8 mai	Jour de la Victoire	Férié	-	X
Jeudi 10 mai	Ascension	Férié	-	X
Lundi 21 mai	Lundi de Pentecôte	Férié	-	X
Mercredi 15 août	Assomption	Férié	-	X
Jeudi 1 <sup>er</sup> novembre	Toussaint	Férié	-	X
Mardi 25 décembre	Jour de Noël	Férié	X	X
Mercredi 26 décembre	Lendemain de Noël	-	X	X

#### Légende

X : jours fermés pour les systèmes concernés

\* Le 14 juillet (Fête Nationale) tombe un samedi et le 11 novembre (Armistice) tombe un dimanche en 2018.

#### Systèmes dont le règlement interbancaire est effectué par TARGET2

- Système de règlement de gros montant : EURO1
- Système de compensation : LCH.Clearnet
- Systèmes de règlement-livraison titres : TARGET2-Securities
- Systèmes de paiement de détail tels que STET CORE (FR), STET SEPA (EU) et ABE STEP2.

Les systèmes informent directement leurs utilisateurs des spécificités de leurs horaires d'ouverture ou de service minimum pour certains jours particuliers.

#### Remarques

- Lorsqu'une date de règlement a été spécifiée un jour où le système concerné est fermé, ou ouvert aux échanges seulement, la profession reporte le règlement interbancaire au premier jour d'ouverture suivant de ce système.
- Il est précisé que les jours ouvrés TARGET2, même s'ils sont fériés en France, sont à prendre en compte dans les délais interbancaires de présentation, de rejet des opérations et/ou opérations connexes, y compris pour les chèques circulants.

<sup>4</sup> Centre d'Echange Physique des Chèques